



## Compte rendu Réunion Comité Syndical Séance du 29 septembre 2017

L'an deux mil dix sept, le vingt et un septembre, le comité syndical régulièrement convoqué s'est réuni dans ses locaux, Zac des Alouettes à Avord, sous la présidence de Monsieur Marcel MAZENOUX, Président. Le quorum n'est pas atteint et les membres du comité sont convoqués pour le vingt neuf septembre de l'an deux mil dix sept.

Nombre de membres présents : 3

En exercice : 8

Qui ont pris part aux délibérations : 4

**Secrétaire de séance : Madame BEUTIN Michèle**

**Date de la convocation : 25 septembre 2017**

Présents : Monsieur MAZENOUX Marcel,  
Mesdames BEUTIN Michèle et LEGROS Ghislaine

Excusés avec pouvoir : Monsieur DURAND Denis

Absents : Messieurs BLONDEAU Jean-Luc, DOUSSET Jean-Paul, LAVAULT Philippe, MARCEL Dominique

Le compte rendu de la réunion du 30 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

### 1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Nicolas Reulier présente le rapport d'activités 2016. A la suite de son exposé, les membres du syndicat remarque une forte évolution de tonnage des déchets verts et plus d'ordures ménagères. Une campagne d'ouverture des sacs en amont de la collecte est à la réflexion.

### 2 - CHOIX DE L'ECO-ORGANISME

Le contrat pour l'action et la performance (valorisation des emballages) avec Eco emballages arrive à échéance au 31/12/2017. Il convient donc d'en établir un nouveau.

Après échange sur les différentes solutions de prestataires, le comité syndical décide d'établir un nouveau contrat (barème F) avec CITEO (regroupement Eco emballages et Eco folio) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et autorise le président à signer tous documents afférents à ce contrat.

### 3 - REPRISE DES MATERIAUX

Suite au passage au barème F et à l'établissement du contrat avec CITEO, le syndicat a le choix quant à la reprise de ses matériaux :

- option filière
- option fédération
- option individuelle

Après consultation des différents choix, le comité syndical décide pour chacun des matériaux de rester en reprise filière et donc de signer un contrat avec chacune des filières :

- Acier : Arcelor Mittal
- Alu : Affimet
- Plastique : Valorplast
- EMR, ELA et cartons en déchèterie : Revipac
- Verre : OI Manufacturing

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise à l'unanimité le président à signer les contrats avec les différentes filières.

#### **4 - REFLEXION SUR L'ELARGISSEMENT DES CONSIGNES DE TRI**

Toutes les communes devront passer à l'élargissement des consignes de tri d'ici 2022 et Citéo procède par étape sur appel à projet.

Si le Sictrem souhaite s'engager rapidement dans cette démarche, il faudra faire une demande au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 pour un passage éventuel, après accord de Citéo, en septembre 2018

#### **5 - CONTRAT DE MISE A DISPOSITION DE CONTENEUR**

Il convient de modifier les contrats de mise à disposition des conteneurs en rajoutant l'article 4 « En cas de départ du Sictrem sans avoir rapporté le bac, le dépôt de garantie sera définitivement encaissé par le Sictrem »

Le comité syndical autorise à l'unanimité le président à modifier le contrat.

#### **6 - REGLEMENT INTERIEUR DE SECURITE**

Suite à la proposition du CDG 18 concernant quelques modifications du règlement intérieur de sécurité, il convient d'annuler le précédent et d'accepter le nouveau ci-joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le comité syndical accepte à l'unanimité le nouveau règlement intérieur de sécurité.

#### **7 - VERRES REUTILISABLES**

Le Sictrem met à disposition des associations des verres réutilisables. Le stock étant épuisé, le comité syndical décide à l'unanimité de racheter 2000 verres et de modifier la convention de mise à disposition comme suit :

- Article 4 « Tout gobelet manquant sera facturé 1 € »

A titre de subvention, 700 verres seront attribués à l'US Avord Athlétisme.

Les 1300 verres restants seront mis à disposition avec une facturation de 1 € par gobelet manquant.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

Une subvention de 60 950 € a été attribué au syndicat dans le cadre de la DETR pour la construction du bâtiment technique et administratif.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 30

La secrétaire de séance,  
*Michèle BEUTIN*

---